

PRESIDENCE DU CONSEIL
DES MINISTRES

SECRETARIAT GENERAL
DU GOUVERNEMENT

REPUBLIQUE POPULAIRE DU CONGO
Travail * Démocratie * Paix

 DECRET n° 82/078 / du 22/OI/1982

Portant nomination de Monsieur OLLANDET
Jérôme en qualité de Secrétaire Général
au Ministère des Affaires Etrangères.

LE PRESIDENT DU COMITE CENTRAL DU PARTI CONGOLAIS
DU TRAVAIL, PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE, CHEF DE
L'ETAT, PRESIDENT DU CONSEIL DES MINISTRES.

(/u la Constitution du 8 Juillet 1979 ;

(/u la loi n° 25/80 du 13 Novembre 1980 portant amendement de
la Constitution ;

(/u le Décret n° 79/154 du 4 Avril 1979 portant nomination du
Premier Ministre; Chef du Gouvernement ;

(/u le Décret n° 80/644 du 28 Décembre 1980 portant nomination
des Membres du Conseil des Ministres ;

(/u le Rectificatif n° 81/016 du 26 Janvier 1981 au Décret
n° 80/644 susvisé ;

Le Conseil des Ministres entendu ;

D E C R E T E :

ARTICLE 1er.- Monsieur OLLANDET Jérôme Assistant d'Histoire à l'Université
Marien NGOUABI est nommé Secrétaire Général au Ministère des Affaires
Etrangères avec rang d'Ambassadeur.

ARTICLE 2.- Sont abrogées, les dispositions antérieures contraires au
présent décret.

.../...

ARTICLE 3.- Le présent Décret qui prend effet à compter de la date de prise de Service de l'intéressé, sera enregistré, publié au Journal Officiel de la République Populaire du Congo et communiqué partout où besoin sera./-

Fait à Brazzaville, le 22 Janvier 1982

PAR LE PRESIDENT DU COMITE CENTRAL
DU PARTI CONGOLAIS DU TRAVAIL,
PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE, CHEF
DE L'ETAT, PRESIDENT DU CONSEIL
DES MINISTRES.

Le Premier Ministre, Chef
du Gouvernement,

Colonel Denis SASSOU-NGUESSO.-

Le Ministre des Affaires Etrangères

Colonel Louis SYLVAIN-GOMA.-

Le Ministre des Finances

Pierre NZE.-

Le Ministre du-Travail et de
la Prévoyance Sociale

Itihi-Ossetoumba LEKOUNDZOU.-

Bernard COMBO MATSIONA.-